

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
Séance du 9 SEPTEMBRE 2022 à 20 H

Présents : Frank STEYAERT, Ludovic DUBIEF, Daniel MALUGANI, Françoise MONNIER, Christine BULABOIS, Sébastien VERPILLAT, Hervé GUENARD, Pascal LANAUD

Absents excusés : Romain SASSARD (pouvoir à Frank STEYAERT), Frédéric ALLOMBERT BLANC (pouvoir à Ludovic DUBIEF), Geneviève ZANCHI (pouvoir à Françoise MONNIER)

Secrétaire de séance : Françoise MONNIER

### **1 - Lancement d'un nouveau marché de maîtrise d'œuvre pour les travaux de la Fruitière**

A la suite du conseil du 11 juillet dernier, le maire et le premier adjoint présentent le projet de cahier des charges pour relancer une consultation relative au marché de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation de la Fruitière. Le conseil charge le maire de lancer la procédure et l'autorise à signer tout document afférent.

### **2 - Création d'un logo pour la Fruitière**

Le conseil municipal poursuit sa réflexion et constitue un groupe de travail chargé d'élaborer des propositions.

### **3- Sites Internet**

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide la création de deux sites Internet, l'un pour la mairie, l'autre pour la Fruitière 1900. Le conseil charge le premier adjoint de contacter des prestataires pour l'établissement de devis.

### **4 - Équipements pour la Fruitière 1900**

A la suite de la visite de la représentante de la direction des services vétérinaires dans les locaux de la Fruitière le 8 août dernier et conformément aux demandes formulées, le conseil, à l'unanimité, décide l'installation d'un lave-main à commande fémorale, d'une cuve pour laver le matériel (le bac de l'ancienne écrémeuse sera abaissé pour être réutilisé à cet effet).

De même, un branchement d'eau sera réalisé pour l'installation d'un lave-linge.

Le conseil charge le premier adjoint de solliciter les devis correspondants.

### **5 - Travaux au cimetière et à l'église de Soucia**

A la suite de la réunion conjointe des deux conseils municipaux de Thoiria et Soucia le 2 septembre dernier, le conseil municipal à l'unanimité, approuve les travaux suivants :

#### Église :

- Création de la rampe d'accès latérale (en béton désactivé) pour personnes à mobilité réduite : entreprise BERTHOZAT 6 361 € TTC

- Création de la rampe en aluminium et des guides pour fauteuil roulant : entreprise FILLON-MAILLET 5 899,50 € TTC

- Porte latérale en chêne : entreprise DELORME (menuiserie du Lizon) 2 174,40 € TTC

- Réfection des marches de l'escalier et des limons de la chaire : entreprise DELORME (menuiserie du Lizon) 938,40 € TTC

- Installation d'un parafoudre 2 073,60 € TTC

- Changement de la pièce de charpente qui soutient une des deux cloches (joug de la cloche) : entreprise BODET-CAMPANAIRE 4 988,40 € TTC

Soit un total de 22 435,30 € TTC

La commune de Soucia, maître d'ouvrage a sollicité les subventions possibles. Le coût résiduel, subventions déduites, sera à répartir à 54 % pour Soucia et 46 % pour Thoiria conformément à la convention liant les deux communes.

## Cimetière :

Afin de poursuivre le programme de travaux, les deux conseils municipaux ont décidé d'étaler sur plusieurs exercices budgétaires les travaux restant à réaliser :

Les trois murs seront rénovés et rejointoyés en pierre apparente avec reprise de la couvertine ;

Des cavurnes supplémentaires seront installées.

La commune de Soucia, maître d'ouvrage, sollicitera des devis puis les subventions possibles.

Le conseil municipal, à l'unanimité, confirme ce principe.

## **6 – Autres devis pour travaux**

### **6-1 Réfection du chemin agricole « aux Saugettes » (qui rejoint Soucia par l'est de Thoiria)**

Il s'agit de rempierrer ce chemin afin qu'il soit utilisable par les tracteurs et d'éviter ainsi la traversée du village par ces derniers.

Le conseil retient le devis de l'entreprise LOMBARDET pour 8 287 € HT (9 944 € TTC) et charge le maire de solliciter les subventions possibles et de signer tout document afférent.

### **6-2 Installation de bancs en pierre sur le site de Monset**

Le conseil décide à l'unanimité l'installation de deux bancs en pierre devant la statue de la Vierge et approuve le devis de l'entreprise Marcel MARIÉ pour un montant de 1 488 € HT.

Les travaux sont prévus pour le printemps 2023. Le conseil, afin de terminer la mise en valeur de ce site, prévoit la création ultérieure d'un petit cheminement piétonnier depuis la route jusqu'à la statue.

### **6-3 Mur de soutènement à l'aval de la Chapelle et de la Croix**

Le conseil décide le rejointoiement de ce mur, la reprise des joints de la Croix et la mise en peinture des inscriptions de la Croix. Le conseil retient à l'unanimité le devis de l'entreprise BERTHOZAT pour un montant de 2 353 € TTC et charge le maire de solliciter les subventions possibles.

### **6-4 Achat de panneaux de signalisation**

A la suite de la décision du 20 juin dernier, le conseil prend connaissance des devis d'acquisition de panneaux de limitations de vitesse à 30 km/h, pour un montant de 1 726,73 € HT (entreprise Signaux GIROD).

Par ailleurs, le conseil prend connaissance du devis relatif à l'aménagement de la Grande Rue devant la Fruitière ainsi qu'à la signalisation horizontale aux deux carrefours situés de part et d'autre de la Fruitière (entreprise Via System pour un montant de l'ordre de 2 800 € TTC qui sera modulé selon les longueurs de peinture effectivement réalisées).

## **7 - Défense incendie à la Fraite**

Il convient d'assurer la défense incendie du Hameau de la Fraite avec ses deux antennes. Une visite sur place a eu lieu le 10 août dernier en présence du représentant du SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours). La réglementation très contraignante risque d'entraîner des installations coûteuses. C'est pourquoi une discussion est engagée avec Monsieur VENDRYES, propriétaire et avec Madame et Monsieur MORNICO, propriétaires du camping, pour trouver une solution alternative moins onéreuse.

## **8 - Journée citoyenne du samedi 22 octobre 2022**

Le conseil remercie toutes les personnes qui ont participé à la journée citoyenne de printemps du 14 mai dernier. Une journée citoyenne d'automne programmée le samedi 22 octobre permettra de réaliser les opérations d'entretien suivantes :

- Nettoyage du mur de soutènement vers la Chapelle et la Croix, en prévision des travaux de rejointoiement du mur ;
- Nettoyage de l'abreuvoir situé vers Les Granges ;
- Nettoyage de l'abreuvoir situé au-dessus de La Fraite ;
- Nettoyage et balayage du carrefour à l'angle de la Grande Rue et de la route de Barésia ;
- Ramassage des déchets le long des routes et de leurs abords ;
- Peinture à finir sur une barrière de la rampe d'accès à la mairie ;
- Pose de cendriers et de poubelles extérieurs à la Fruitière ;
- Élagage de la haie entre la Fontaine et la rue du Haut.

## 9 - Questions diverses

### 9-1 Cartes avantages jeunes

Le conseil est informé que 37 jeunes de la commune ont sollicité la carte avantages jeunes offerte par la commune.

**9-2 Le conseil est invité à rencontrer les policiers de la police intercommunale** nouvellement créée par la communauté de communes Terre d'Emeraude. Ils seront reçus à la mairie le lundi 19 septembre à 19 heures.

**9-3 Le conseil est informé de la demande de permis de construire** déposée par Monsieur Ludovic DUBIEF pour la création d'un auvent sur terrasse existante.

La séance est levée à 23 h 45



Le Maire

Frank STEYAERT

